

Financement des transports collectifs

Des signes encourageants dans les premières décisions de Québec

Montréal, le 10 février 2015 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs, tient à souligner les progrès annoncés hier par le gouvernement du Québec dans le dossier du transport collectif. À l'occasion du déjeuner-bénéfice de l'association Transport 2000 Québec, le ministre Robert Poëti a dévoilé des actions importantes dans la gestion et le financement des projets de transport.

Le ministre des Transports a annoncé un assouplissement dans les règles d'attribution des subventions aux transports collectifs dans les municipalités. Ceci permettra aux opérateurs de réaffecter, lorsque nécessaire, des sommes entre les différents projets prévus à leur planification, au lieu de recommencer une demande de soutien à Québec, comme c'était le cas jusqu'ici. Cette décision, en vigueur depuis toujours pour le secteur routier, est une des clés dans l'atteinte d'un meilleur taux de réalisation des projets de transport collectif et correspond à une des demandes de TRANSIT de l'automne dernier.

« S'attaquer aux règles administratives, c'est pas nécessairement sexy, mais c'est essentiel pour redonner ses lettres de noblesse au transport collectif dans les projets publics. Le signal est clair : le report continu des projets est inacceptable. Le ministre démontre par cette décision qu'il veut des résultats; nous souhaitons qu'il fasse preuve d'autant de détermination dans les autres enjeux du transport collectif au Québec » a déclaré Christian Savard, de Vivre en Ville.

Du côté du financement, Robert Poëti a confirmé l'inscription au Plan québécois des infrastructures du transfert de 1 G\$ du secteur routier vers le secteur transport collectif. De plus, il a annoncé que Québec transfère 175 M\$ à l'Agence métropolitaine de transport, correspondant à la part résiduelle du financement du projet de Train de l'Est. Ces sommes très importantes qui reviennent à l'AMT lui permettront de poursuivre ses projets métropolitains.

En attendant une nouvelle politique de financement

Confirmant qu'une nouvelle politique de financement des transports collectifs fait partie de son mandat, Robert Poëti souhaite également améliorer le soutien de l'État à l'entretien des réseaux existants et développer les sources municipales de financement pour les transports collectifs. Les défis de financement en transport collectif sont importants et le gouvernement en a conscience : TRANSIT est donc impatient et optimiste quant à ce nouveau cadre de financement.

« La région métropolitaine de Montréal a un besoin urgent d'un second souffle en transports collectifs. En investissant au cours des prochaines années dans plusieurs projets majeurs sur le territoire, le gouvernement ouvrira la porte à des moyens de déplacements efficaces, confortables et durables aux millions de personnes de la grande région de Montréal », a déclaré Coralie Deny, du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise du financement des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30 % aux transports collectifs), multiplier le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org